

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>DATE DE CONVOCATION :</u> 01/04/2011	L'an deux mil onze le quatorze avril à dix neuf heures
<u>DATE D'AFFICHAGE :</u> 14/04/2011	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre KNEPPERT, Maire.
<u>NOMBRE DE CONSEILLERS :</u> <i>En exercice : 27 Présents : 20 Votants : 26</i>	<u>Présents :</u> KNEPPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, PETIT Betty, MAKSOUH Mourad, CLAUDON Pierre, MORENO Christine, MANIAS Marcel, GROSJEAN Laurence, JACQUOT Laurent, FONTAINE Dalila, RENOUX Alain, GRILLOT Fabienne, PERRON Danièle, CHATELAIN Pierre, RADREAU Sophie, MARTINO Jean-Luc, BIGEARD Isabelle, TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie.
<u>OBJET :</u> <i>Subvention Coopérative scolaire de l'école maternelle</i>	<u>Excusés :</u> PARRAIN Carole a donné procuration à MERAUX Jocelyne, GRIFFON Pierre a donné procuration à BELZ Christian, MONNIN Jean-Pierre a donné procuration à PETIT Betty, MORASCHETTI Elisabeth a donné procuration à CLAUDON Pierre, PAGNOT Pascal a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel a donné procuration à ATAR Nathalie. <u>Absent :</u> GIRARD Jean-Claude. Monsieur Mourad MAKSOUH est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose,

Vu le rapport de la Commission « Petite Enfance – Vie scolaire – Jeunesse » du 13 janvier 2011, concernant le projet « Sculpture » de l'école Françoise Dolto, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'octroi d'une subvention à la coopérative scolaire de l'école maternelle.

Le montant proposé est de 1500 €.

L'exposé de Monsieur le Maire entendu, le Conseil Municipal à l'unanimité attribue une subvention d'un montant de 1500 €, précise en outre que les crédits sont à prélever sur le compte 6574 du Budget Primitif.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

Transmise à la Préfecture le 14/04/11

Publiée le 14/04/11

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire

